

Mémoire du Sr Mullon, capitaine des flûtes du Roi, embarqué sur la corvette le Verd-Galland en mission vers les Seychelles en 1769

Un document de la Bibliothèque des Ursulines à Quimper, coté 12H, fol. 229 à 234

Cette transcription n'aurait pu être offerte au public sans l'aide de Madame Sandrine Koullen, responsable des collections patrimoine de la médiathèque de Quimper.

*

La mission dont il est question dans ce manuscrit a fait l'objet de plusieurs récits que l'on trouvera sur la base documentaire¹, en voici le contexte :

Le chevalier Grenier, commandant *l'Heure du Berger*, une corvette du Roi affectée aux Mascareignes, avait reçu mission d'emprunter une nouvelle route vers les Indes, route qu'il avait imaginée et qui était sensée raccourcir substantiellement la durée de la traversée. Pour cette mission il embarquait l'abbé Rochon, un astronome de marine réputé, à même de réaliser des mesures de longitude d'une précision bien supérieure à celles ayant servies à établir les cartes alors en usage.

Cette nouvelle voie maritime passait par l'archipel des Seychelles, où il était prévu de faire escale pour en poursuivre la reconnaissance, et pour une raison qui tenait particulièrement à cœur à l'intendant Poivre : rapporter de l'île Praslin des noix mais surtout, si possible, des plants du coco de mer, fruit découvert par hasard quelques mois plus tôt par l'expédition des vaisseaux *la Digue* et *la Curieuse*.

L'Heure du Berger était accompagnée par une autre petite corvette *le Vert Galland* (ou *Verd Galland*), commandée par M. Lafontaine. Nous apprenons par le présent manuscrit que le Sr Mullon était commandant en second sur ce bâtiment. Nous ne savons rien de cet officier de la marine du roi, sinon que ce fut lui qui fut chargé en avril 1772 de reconduire d'Isle de France en France la flûte du Roi *la Nourrice*.²

Dans ce manuscrit, l'archipel des Seychelles est systématiquement dénommé « îles Secheyles » et le nom de la grande île, l'île Mahé, s'écrit « île Secheles ou Secheyles ». Nous transcrivons l'un et l'autre « Seychelles ».

Mémoire du Sr Mullon, capitaine des flûtes du Roi, embarqué en second sur la corvette le Vert-Galland commandée par M. Lafontaine, lieutenant de frégates, concernant les îles de St Brandon, Seychelles ou Mahé, Praslin, et Diego Garcia, au mois de juin, juillet et septembre 1769

====

Mémoire et remarques que j'ai faits, pendant la campagne de l'Inde sur la corvette du Roi *le Vert Galland* commandé par M. Lafontaine, lieutenant de frégate où j'étais embarqué en second, sous les ordres de M. le Ch. Grenier, enseigne de vaisseaux, en 1769.

Juin 1769. Remarque de St Brandon.

Le vendredi 2^e de juin, à 6 heure du matin, comme nous cinglions à l'ENE et au NE ¼ E, aux voiles majeures, la mer grosse, les vents au SE, bon frais, nous découvrîmes des brisants devant nous, environ deux tiers de lieue ; nous arrivâmes jusqu'à Ouest, pour arrondir la pointe du SO, ensuite nous

¹ On trouvera à ce sujet sur ce site une petite étude : *Grenier et Rochon, la nouvelle route des Indes*, et les récits par Grenier (Base doc=> En 1769. Extrait de *Mémoires de la campagne de découvertes dans les mers des Indes*) et par Rochon (Base doc=> En 1769. Récit par Rochon ...).

² Aux Archives Nationales, A.N. Mar /G /141 : « Rapport fait au Conseil de marine sur le journal du capitaine de brûlot Mullon, venant de l'Isle de France sur la flûte du roi *la Nourrice*. 1772 »

gouvernâmes au NE $\frac{1}{4}$ E pour passer dans l'Ouest. Nous découvrîmes plusieurs rochers hors de l'eau à la pointe du SO, et, en côtoyant, découvrîmes 6 petites îles d'environ une demi-lieue de longueur chacune, et distances des unes aux autres de deux tiers de lieue. Les deux premières, c'est-à-dire les plus Sud, sont situées l'une et l'autre Nord et Sud ; et trois autres, à l'ENE ; et une plus grande, au Nord de la plus Est des trois dernières, distance d'environ une lieue et demie. De la pointe du SSO de St Brandon à celle du NNE, il y a 15 lieues. Du côté de l'Ouest, la mer y est belle ; il y a fond partout ; le fond est de sable blanc. Nous y avons vu beaucoup de tortues de mer ; je crois qu'il y en a en quantité qui vont faire leur ponte à terre. Les îles dont j'ai parlé ci-dessus sont très belles, elles sont bordées de sable et leur milieu est de verdure.

On peut les aller chercher à la bordée [*Sans doute* : à l'aborder], partant de l'Isle de France elles en sont éloignées de 76 lieues, au NE $\frac{1}{4}$ N. J'ai observé au milieu des îles 16° 30' de latitude Sud, et M. l'abbé Rochon, astronome de la marine, embarqué à bord de la corvette *l'Heure du Berger*, commandée par M. le Ch. Grenier, a observé 57° 31' de longitude orientale du méridien de Paris. Elles peuvent s'étendre beaucoup plus dans la partie de l'Est, que nous n'avons point vue.

On peut aller comme j'ai dit à la bordée, de l'Isle de France à St Brandon, qui serait au plus une traversée de 4 à 6 jours d'un petit temps, puisque nous y avons été en deux jours et demi. S'il y a de la tortue comme il y a apparence, puis[que] nous en avons vu quantité, cela serait d'un grand secours pour la colonie, d'autant plus qu'on pourrait y faire des voyages très prompts.

Juillet 1769. Remarque des îles Seychelles

Mémoire concernant les îles Mahé ou Seychelles, situées par la latitude de 4° 37' 50'', et par la longitude de 53° 13', déterminée par Monsieur l'abbé Rochon, astronome de la marine, par différentes observations aux satellites de Jupiter.

Ces îles sont au nombre de neuf, tant petites que grandes ; l'île Seychelles est la plus considérable de toutes ; elle est longue d'environ 12 lieues du SE au NO, et large de 5 et 6 lieues. Elle n'est que montagnes fort hautes, à se voir de 18 à 20 lieues lorsque le temps est clair. La baie où l'on mouille est dans le NNE, elle est large et spacieuse, formée par plusieurs îles et îlets ; les uns plus considérables que les autres, qui sont l'île Sainte Anne, l'île aux Cerfs, l'île du S. E., l'île Nonimes [Anonyme], l'île Longue, l'île Ronde, l'île Petite, et l'île Sèche. Elles sont toutes hautes et très boisées de différentes espèces de bois.

Les marées y sont de 5 heures, la mer y monte de 4 et 5 pieds.

Dans le fond de la baie il y a plusieurs barachois formés par des récifs à fleur d'eau. C'est dans ces barachois où les vaisseaux qui auraient besoin d'être carénés, ou de radoub, peuvent aller s'amarrer sur quatre amarres ; il y a partout 8 et 10 brasses d'eau, la mer n'y est jamais grosse, de quel temps qu'il fasse. On est à un petit quart de lieue de terre ; il y a plusieurs rivières où l'on fait de l'eau qui est très bonne.

Nous y avons viré *l'Heure du Berger* en quille³ sur nous avec autant de sûreté que si nous eussions été dans un bassin.

Quant aux rafraîchissements qu'on peut trouver dans ces îles, on y trouve quantité de grosses tortues de terre et de mer, grande quantité de cocos, des pigeons, des tourterelles et de grosses chauves-souris ; et sur la grande île beaucoup de cabris.

Entre les montagnes de l'île Seychelles, il y a de très belles plaines, la terre y est bonne et susceptible de toute production du climat.

Il y a sur ces îles beaucoup de caïmans et même de monstrueux.

L'île Ste Anne est la plus considérable de toutes les petites îles qui forment la baie. Il y a quantité de tortues et d'oiseaux de différentes espèces très curieux, qui seront très faciles à prendre avec des filets.

L'île aux Cerfs est aussi très belle, il y a de la tortue de terre, mais pas en si grande quantité que sur Ste Anne ; pour la tortue de mer je crois qu'il y en va plus à terre qu'à Ste Anne. Je n'ai point été sur

³ *Virer en quille*, c'est faire incliner un navire sur l'un de ses côtés, de telle sorte que sa quille vienne au niveau de l'eau. Le faire incliner de telle façon qu'il montre seulement sa carène. (*Glossaire nautique* par Auguste Jal, 1848)

les autres îles et îlets, mais des personnes qui étaient sur *la Digue* lorsqu'elle y a été armée par M. Marion, capitaine de brûlot, m'ont assuré qu'il y avait de la tortue sur toutes les autres îles.

Dans la traversée que nous avons faite de l'Isle de France aux îles Seychelles, j'ai estimé par les différences que nous avons eues, tant en latitude qu'en longitude, que les courants vont à l'ONO, et selon mon point j'ai eu 60 lieues plus Ouest sur 14 jours de traversée.

Juillet 1769. Appareillage des îles Seychelles

Le jeudi 13 à 6 heures du matin nous appareillâmes de l'île Seychelles pour aller à l'île Praslin, qui en est éloignée de 7 lieues au NE, nous gouvernâmes de l'ENE à l'E ¼ NE pour en passer au vent, entre l'île la Digue et icelle.

A midi j'observai 4° 30' de latitude Sud, et nous sondâmes par 21 brasses d'eau, fond de sable blanc, étant alors à mi-canal des deux îles ; nous rangeâmes⁴ la pointe du Sud de l'île Praslin à un petit quart de lieue, où nous sondâmes 10 brasses, fond de sable et corail ; et à 5 heures ¼ nous mouillâmes dans la baie du NE de l'île Praslin, par 11 brasses, sable blanc et corail, entre l'île Curieuse et ladite île Praslin.

Juillet 1769. Remarques de l'île Praslin

Cette île nous a paru beaucoup plus stérile que l'île Seychelles, elle est fort haute et boisée de différentes espèces d'arbres, mais ce n'est que rochers inaccessibles. Il y a des caïmans monstrueux ; nos gens en tuèrent un moyen de 10 pieds de longueur, mais ils en ont vu d'autres énormes.

Il y a sur cette île une espèce d'arbre qui porte un fruit d'une prodigieuse grosseur, qui a l'écorce des cocos ordinaires, quand elle est ôtée de dessus le fruit qui est encore extrêmement gros et pesant, formé par deux corps séparés par les deux extrémités et qui sont joints ensemble dans leur milieu, dont la coque est extrêmement dure et noire, semblable à celle des cocos ordinaires. C'est cette espèce de fruit qu'on a nommé coco de mer parce que les premiers qui ont vu ces cocos ont cru qu'ils étaient produits dans la mer. Les Indiens prétendent que c'est un excellent contrepoison et était fort estimé chez eux. Nous en avons pris quelques-uns que nous avons apportés à l'Isle de France.

Je ne connais rien autre chose de cette île, n'ayant point descendu à terre ; quant au mouillage, il est très bon, ayant l'île Curieuse devant, qui forme une espèce de port ; il y a passage au Nord et au Sud. Il y a aussi plusieurs autres îles et îlets dont je ne parle point, ne connaissant seulement que leur situation tels qu'ils sont sur le plan des îles Seychelles et Praslin.

Le samedi 15 nous appareillâmes à 7 heures du matin, les vents au SE, et passâmes par la passe du Nord, et après être doublé l'île Curieuse, nous gouvernâmes au NE ¼ E faisant route pour l'Inde.

Septembre 1769. Découverte de l'île Diego Garcia

Le dimanche 24 septembre, revenant de l'Inde à l'Isle de France, gouvernant alors du SO ¼ S au SSO, à 8 heures du matin nous découvrîmes Diego Garcia qui nous restait à O ¼ SO, distance de 4 lieues. Nous arrivâmes dessus pour la reconnaître, et à 11 heures nous étions à l'Est de la pointe de l'Est de l'île ; à un petit quart de lieue nous sondâmes sans trouver fond ; la pointe du Nord nous restait au NO 3° Nord, distance de 2 lieues ; nous gouvernâmes au NO et NO ¼ N, en côtoyant à trois quarts de lieue de distance ; elle est très saine, il n'y a point de fond à cette distance⁵. (Latitude observée Sud 7° 22') A midi nous tenions le vent pour passer entre cette pointe et un îlet qui en est éloigné à une demi-lieue au NO. Nous y vîmes des fonds blancs et trouvâmes 7 brasses d'eau, ce qui nous obligea d'arriver pour parler à *l'Heure du Berger* ; j'observai au même instant 7° 22' de latitude Sud, et M. l'abbé Rochon observa 68° 20' de longitude orientale du méridien de Paris. Après avoir parlé à Monsieur Grenier, nous nous sommes trouvés sous le vent de cette passe, nous avons gouverné à ONO pour passer entre ce premier îlet et un second pour entrer dans la plus belle baie qu'on puisse voir. Il nous a paru qu'il y avait de l'eau entre le premier et le second îlet, mais le passage est fort étroit, et ayant le

⁴ *Ranger* : longer de près.

⁵ *il n'y a point de fond* signifie que l'on ne trouve pas le fond en sondant, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de fond !

vent debout, nous avons encore fait route pour passer entre ce second et un troisième îlet. *L'Heure du Berger*, en rangeant une pointe de récif qui joint au second îlet, et qui porte un tiers de lieue à l'Ouest, nous a dit avoir trouvé 25 brasses d'eau, et comme il tenait le vent pour entrer dans la baie, il a vu des hauts-fonds, ce qui l'a déterminé d'arriver et faire route à la pointe du Ouest, espérant y trouver un mouillage ; et, ayant rangé la terre moins d'un quart de lieue, nous n'avons point trouvé de fond ; nous avons continué notre route en rondissant la pointe du Ouest, ensuite gouverné au SSO pour l'Isle de France.

Septembre 1769. Remarque de Diego Garcia

Cette île n'est autre chose que Diego Garcia, qui nous a paru très belle. Elle est basse et ne peut se voir que de 6 à 7 lieues. Elle est unie, très boisée, remplie de cocotiers et palmistes, je crois qu'il y a de la tortue de mer et de terre, et peut-être d'autres productions. Elle peut avoir 17 à 18 lieues de tour.

La baie où nous avons voulu entrer, est la plus belle qu'on puisse voir, profonde de 3 à 4 lieues et large d'environ 2 lieues ; il nous a paru plusieurs barachois superbes et d'une grande importance d'être connue, elle nous a paru en forme de fer à cheval, il peut y entrer plus de 300 navires à couvert de tous les vents, elle est située au NNO de l'île, j'en ai fait le plan de vue en marge d'une carte que je fais, qui s'étendra depuis le 4 degrés de latitude Sud aux 30 degrés de la même latitude, et depuis le 42 degrés de longitude orientale aux 69 degrés.

Au Port Louis de l'Isle de France, le 20 octobre 1769.

[Signé] Mullon

* * *